

Paris, nous extrayons les notes suivantes concernant la journée normale du débardeur français : De 7 à 8 heures a. m., ouvrage ; de 8 à 8.15, petit déjeuner avec accompagnement de liqueurs fortes ; 8.15 à 10, ouvrage ; 10 à 10.30, apéritif ; 10.30 à 11, ouvrage ; 11 à 12.30 p. m., déjeuner ; 2.30 à 3, ouvrage ; 3 à 3.30, collation « mouillée » de boissons enivrantes ; 3.30 à 5, ouvrage ; 5 à 5.15, apéritif... après lequel, au dire du député Reinach, le plus grand nombre des débardeurs sont en état d'ivresse. Et ceci montre assez qu'on se heurte là-bas à des obstacles qui ne sont pas petits et à des habitudes qui sont entrées chez beaucoup dans le coutumier de la vie quotidienne.

En Angleterre, où le commerce des alcools est l'un des plus importants, où des capitaux considérables sont engagés dans l'exploitation des brasseries et distilleries, où le nombre des buvettes est incalculable, on est en passe, s'il faut en croire les documents qui sont devant le public, de prohiber, sinon à coups de lois — ce qui serait pourtant le plus sûr moyen — du moins par le concours des bonnes volontés, l'abus et peut-être l'usage des liqueurs reconnues délétères.

Voici les faits :

La « Fédération des constructeurs de navires » avait, le 29 mars dernier, envoyé auprès du Chancelier de l'Échiquier, M. D. Lloyd-George, une délégation chargée de lui faire connaître jusqu'à quel point l'usage des liqueurs enivrantes chez les ouvriers paralysait certains travaux urgents que commande à l'Angleterre la nécessité de sa défense nationale.

Dans sa réponse aux représentations des délégués, le ministre anglais déclara que des trois mortels ennemis que combat présentement l'Angleterre, l'alcool est le plus terrible ; qu'il y a lieu d'en prohiber la vente, aussi longtemps que durera la guerre ; qu'en tout cas, seules des mesures radicales et complètes peuvent enrayer ce fléau.

On imagine l'émoi dans les cercles des fabricants d'alcool.

D'autant que l'opinion de Lloyd-George est celle du général French et de Lord Kitchener. Celui-ci ne se cache pas pour dire qu'il a complètement banni de sa maison, l'usage des liqueurs.

De son côté, Lord Grey, dans une lettre au « Times » suggère que le gouvernement s'empare des débits de boisson, les ferme ou les administre selon que le requièrent les circonstances critiques actuelles.

Pour achever de gâter le bonheur des marchands de boisson, Sa Majesté le roi George V vient de faire écrire au Chancelier de l'Échiquier une lettre très catégorique dont voici les principaux passages :

« Sa Majesté est convaincue qu'il faut adopter les plus vigoureuses mesures. » « Il n'y a pas le moindre doute que c'est dû en